

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	19
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR, au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

INSERTIONS.

annonces, la ligne	20 c.
Réclames	33
Faits divers	15

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refus de la publication des insertions répétées et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

SAUMUR.

15 Mai 1882.

BULLETIN

De très-graves dépêches venues d'Egypte et les déclarations faites par M. de Freycinet à leur sujet ont causé une vive émotion à la Chambre.

Serions-nous à la veille de complications prochaines ? Une intervention en Egypte devrait-elle avoir lieu à bref délai ?

Tout est possible. Ce qui est certain à l'heure actuelle, c'est que la crise qui vient d'éclater n'est que la conséquence de notre imprévoyance politique.

Jusqu'ici, l'influence de la France en Egypte avait été prépondérante ; elle l'avait acquise au prix d'immenses sacrifices. — Après avoir travaillé à son indépendance, à la réorganisation de son armée, de son administration et de ses finances, nous devions nous contenter d'un protectorat sans peser sur son gouvernement.

C'est pour avoir méconnu notre rôle ; c'est pour avoir mis la main sur la Tunisie, sous prétexte de défendre nos frontières algériennes contre d'introuvables Kroumirs, que nous avons suscité contre nous les jalousies de nos voisins et le fanatisme des musulmans.

Ce qui se passe au Caire, la révolution qui va éclater, n'est qu'une occasion depuis longtemps cherchée par la Porte de ressaisir une vice-royauté qui menaçait de s'affranchir des liens de vassalité qui la lui attachaient.

Un complot contre le ministère Araby-Pacha, une commutation de peine des coupables ont suffi pour la motiver, et la France et l'Angleterre en seront réduites à protéger leurs nationaux contre le fanatisme religieux.

M. de Freycinet a fait, il est vrai, une fière déclaration ; mais, tout bien considéré, l'est-elle autant qu'elle en a l'air ?

Si, il y a quelques jours, nous reprochions au gouvernement des condescendances envers M. de Bismark, cette déclaration n'est-elle pas elle-même la preuve d'une soumission aux désirs et aux volontés du chancelier ?

Au moment où M. Gambetta préparait, avant la chute de son ministère, un débarquement en Egypte, M. de Bismark ne fit-il pas comprendre que la France n'y avait pas toute seule des intérêts et que les puissances européennes devaient se concerter ensemble pour décider les mesures qu'il serait bon d'adopter ?

M. de Freycinet a tout simplement doré la pilule, flatté notre amour-propre national, et en définitive conformé son langage à celui du vieux diplomate allemand.

« Nous emploierons aussi la voie du concert européen, a-t-il dit. Quand les faits, en Egypte, prennent une importance qui peut avoir du retentissement sur le concert européen, nous estimons que c'est le concert européen qui doit prononcer. »

Il ne serait pas juste, il serait imprudent même de décider de telles questions en dehors de ce concert.

Nous sommes donc décidés à nous entendre avec l'Europe pour la question égyptienne, comme nous l'avons fait pour la question d'Orient. »

Notre prépondérance sera-t-elle assurée par l'envoi de deux cuirassés et d'un aviso ?

Si l'insurrection éclate au Caire, si le khédive est déposé, la Turquie est prête ; ses navires sont armés et ses troupes peuvent être embarquées du jour au lendemain, et l'occupation turque sera déjà un fait accompli quand nos cuirassés seront en vue.

Les journaux anglais le craignent ; aussi le Times, qui craint pour ses intérêts, et redoute que la Porte ne devienne maîtresse de l'isthme de Suez, disait-il, samedi, qu'une intervention en Egypte ne peut plus être différée, et qu'une occupation par la Turquie, seule, serait un fait très-malheureux, parce

qu'il rétablirait la suprématie turque, abolie en 1841 ; puis il ajoute qu'il ne croit pas à l'efficacité de la proposition de M. de Freycinet.

Le Standard, du son côté, discute la question, et croit que l'Angleterre est décidée à agir sans attendre l'assentiment ou la coopération de la France.

Ne nous dissimulons pas la gravité des circonstances ; c'est toujours d'Orient que nous viennent des complications en Europe.

Nous ne voulons pas observer avec la maturité et la prudence nécessaires les questions de nationalité si malheureusement soulevées par l'empereur Napoléon III. Après le pan-germanisme nous vient le panislamisme. Tous les deux nous menacent : le premier à l'est et au nord de la France, et le second en Afrique, sur les flancs de la magnifique colonie que la Restauration a léguée à la France.

Demain, peut-être, apprendrons-nous que le khédive a abdiqué et que la vice-royauté égyptienne a disparu, nous mettant à la merci de la Turquie.

Comment notre gouvernement réparera-t-il cet échec à nos intérêts en Afrique ?

En appellera-t-il à un congrès ?

Et si la Turquie consent à rétablir une vice-royauté, n'y mettra-t-il pas pour conditions le respect des droits des bey's de Tunis et de Tripoli ?

Qu'aurons-nous gagné à nos expéditions ?

Qui nous rendra les légions qu'elles nous ont coûtées, et l'argent que nous avons dépensé ?

LA QUESTION ÉGYPTIENNE.

Alexandrie, 12 mai.

Les délégués de la Chambre des notables qui ouvrira sa session dimanche au Caire sont poussés à signer une pétition pour demander l'abdication du khédive et la nomination de son fils Abbas-Pacha, âgé de sept ans, avec le président du conseil

comme régent, et Araby-Pacha comme gouverneur.

Le khédive refuse toute communication avec les ministres.

Une grande émotion règne dans la colonie européenne. Beaucoup de familles quittent le Caire.

On fait de grands efforts pour maintenir l'enthousiasme de l'armée.

Une grande activité est déployée dans les forts de la côte septentrionale.

L'attitude ferme du khédive est universellement approuvée par la population.

Le Caire, 12 mai.

Il se confirme que les membres de la Chambre des notables ont refusé, à l'unanimité, de se réunir à moins d'être légalement convoqués.

Araby-Pacha aurait dit en apprenant cette décision : « Alors nous aurons la guerre civile. »

On lui prête l'intention de déposer le khédive par un coup de force, sans attendre la formalité du consentement de la Chambre.

Une démonstration militaire est attendue à tout moment. Cependant, on assure qu'Araby-Pacha ne peut pas compter sur toutes les troupes. Un régiment reste fidèle au khédive.

Une grande agitation règne au Caire.

Paris, 13 mai.

Conformément à la décision prise par le conseil des ministres, l'amiral Jauréguiberry a donné l'ordre aux cuirassés la Reine-Blanche et Jeanne d'Arc et à l'avisos l'Hirondelle d'avoir à se tenir prêts pour se rendre dans les eaux égyptiennes.

Mille ou onze cents hommes d'infanterie seront embarqués à bord, ainsi que huit pièces de 80 millimètres. Ces forces sont destinées à opérer un embarquement.

Voici quel est, dit-on, l'accord intervenu entre la France, l'Angleterre et la Turquie, pour le règlement de la question égyptienne, tout au moins en ce qui concerne la crise actuelle :

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

CONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLAT.

XVIII

LE SILO.

(Suite.)

On conte, aux bivouacs, une histoire horrible que, malgré l'exagération dont elle est empreinte, on ne peut écouter sans frissonner, car toute légende a un fond de vérité.

Au début de la conquête française, on se servit à la kasbah d'Alger de quelques silos pour enfermer les prisonniers arabes.

Ces silos, bien entendu, avaient été assainis autant que possible. Un couffin était descendu tous les jours au prisonnier, qui nettoyait lui-même son silo et jetait dans le couffin les débris qui pouvaient l'encombrer.

L'ordure était garanti par quelques branchages contre les ardeurs du soleil.

Bref, on s'en servait non point comme d'un instrument de torture, mais comme d'une succursale des prisons, lesquelles ne pouvaient contenir tous les prisonniers qu'on voulait cependant garder

en Algérie pour opérer plus rapidement les échanges.

C'étaient généralement des Arabes captifs, qui se faisaient remarquer par leur docilité, que l'on chargeait, sous la surveillance d'un chef de poste et de quelques soldats, de descendre la nourriture aux prisonniers.

Un de ces hommes fut un jour condamné pour une rébellion légère à quarante-huit heures de silo. C'était un vieux Turc jadis au service du dey.

Il demanda la permission de choisir son trou. On la lui accorda et, dès lors, il sembla complètement rasséréné.

L'habitation qu'il choisit était une des plus exposées au soleil, et pour cette raison on avait évité jusque-là de s'en servir.

Le Turc y fut descendu : non-seulement il ne fit aucune résistance, mais son visage était presque souriant.

Les sentinelles furent placées comme à l'ordinaire, c'est-à-dire de manière à ne point perdre de vue les orifices des silos, mais cependant assez éloignées, — cet éloignement était nécessité par l'obligation de les abriter du soleil, — pour ne point entendre les plaintes, voire même les cris qui pouvaient sortir de terre.

Le lendemain matin, le chef de poste vint visiter le silo.

Le prisonnier avait disparu.

On attribua, bien entendu, l'évasion à un défaut de surveillance. Les sentinelles furent sévèrement punies. Mais cela ne fit pas retrouver le prisonnier.

Quelques Arabes avaient assisté à la recherche infructueuse du chef de poste et s'étaient mis à rire en voyant son étonnement.

Il crut tenir les complices de l'évasion et les amena devant le capitaine de place qui les interrogea. Ils jurèrent tous par Allah qu'ils n'avaient aidé en rien le prisonnier, et qu'ils ne savaient pas ce qu'il était devenu.

— Alors pourquoi riais-tu quand on a trouvé le silo vide ? demanda l'officier à l'un d'eux.

— Le prisonnier riait aussi quand on l'y a mené, répondit l'Arabe, c'est qu'il connaissait, comme nous, le puits magique. Ce silo ne garde pas les captifs. Les djennons (esprits) de la délivrance l'habitent et font sauver les prisonniers.

Le capitaine croyait peu aux djennons et beaucoup à l'astuce et à la mauvaise foi des Arabes.

Il fit inspecter soigneusement le silo. On n'y remarqua rien d'anormal. Les parois lisses ne présentaient aucune trace d'ascension. D'ailleurs, la voûture intérieure très-prononcée revenant en surplomb, — le silo a à peu près la forme d'un cornet de dés renversé, — démontait à première vue l'inanité de toute tentative de ce genre.

— C'est bon, dit le capitaine de place. Qu'on me descende maintenant ce gaillard-là dans son

puits magique, ajouta-t-il en montrant l'Arabe qu'il venait d'interroger, et qu'on l'y laisse jusqu'à ce qu'il ait avoué sa complicité dans l'évasion.

L'Arabe lui rit au nez, ce qui n'exaspéra pas peu le brave capitaine, et prit très-gaiement le chemin du silo.

On l'y descendit. Les nouvelles sentinelles, averties par les punitions infligées à leurs camarades, redoublèrent de surveillance.

Et, de fait, le lendemain et les jours suivants, on retrouva le prisonnier.

Le capitaine triomphait ; mais comme les Arabes employés aux corvées ne quittaient point leur air incrédule et railleur, comme d'autre part le prisonnier ne se décidait pas à avouer sa complicité, la consigne fut maintenue.

Il fallait absolument que l'aventure tournât à la confusion des coupables et que la légende des djennons sauveurs fût convaincue de mensonge.

Le cinquième jour, on chercha vainement le prisonnier.

Le silo était vide.

Les Arabes, sans respect pour les fureurs du capitaine qui s'était piqué au jeu et venait lui-même tous les matins passer l'inspection des silos, battirent des mains et découvrirent dans un large et bruyant rire les dents blanches qui illuminent leurs faces brunes.

Le capitaine, furieux, n'y tint plus. Il se fit des

La Porte enverra au Caire un délégué spécial. — Mouktar-Pacha, croyons-nous, investi de pleins pouvoirs. Si la Chambre des notables et une partie de l'armée prennent parti pour Tewfik-Pacha, le commissaire turc procédera au règlement de la question sur les bases du maintien du khédive et d'une transaction avec Araby-Pacha et le parti des colonels.

Si, au contraire, Tewfik est abandonné par les notables, Mouktar-Pacha, en vertu de ses pouvoirs, prononcera la déposition du khédive et instaurera à sa place le prince Halim.

Pour accomplir sa mission, le commissaire ottoman sera accompagné d'un détachement de soldats turcs ou circassiens. La frégate cuirassée qui le transportera à Alexandrie s'y ralliera avec les bâtiments de guerre français et anglais.

Les troupes de débarquement que portent ceux-ci ne descendront à terre que si une insurrection quelconque éclatait et si les Européens étaient attaqués.

Mouktar-Pacha est le général turc qui commandait en Arménie, lors de la récente guerre russo-turque, et qui se distingua à Batoum.

Dans l'entraînement de la première heure et sans réflexion suffisante, plusieurs journaux ont annoncé que l'Allemagne mettrait obstacle à notre action en Egypte et qu'elle nous avait imposé la coopération de la Turquie.

Il ne faut pas exagérer que, quelle que soit la nature de notre action en Egypte, le gouvernement allemand ne paraît pas disposé à l'entraver pour le moment.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que c'est lui qui a engagé notre gouvernement à intervenir dans les affaires d'Orient et à y prendre une part active sans le concert des puissances, sauf à nous y tendre un piège plus tard.

Quant à la coopération de la Turquie, elle est toute naturelle et acceptée par les puissances intéressées dont aucune n'a dénié à la Porte le droit d'intervenir en premier lieu en Egypte, en sa qualité de souveraine du khédive.

Le *Clairon* annonce qu'Ismaïl, l'ancien khédive, a brusquement quitté Turin avant-hier pour se rendre à Brindisi, port de relâche des paquebots qui font le service entre l'Europe et l'Egypte, et qui est à deux jours de navigation d'Alexandrie.

Cette rentrée en scène d'Ismaïl, qui veut faire aussi son retour de l'île d'Elbe, serait, à cette heure, une nouvelle complication, qui amènerait de grosses difficultés, puisque sa déposition a été jadis demandée par la France et la Grande-Bretagne.

Nous nous trouvons en ce moment entre Tewfik, le parti national et Ismaïl, trois éléments de guerre civile, et en face d'une intervention de la Sublime-Porte appuyée par l'Allemagne.

Voilà la situation. Nous serons sobres de réflexions, car la parole est aux événements. Mais nous nous

demandons comment M. de Freycinet va concilier sa résolution de maintenir notre prépondérance et d'écarter la Sublime-Porte, avec sa déférence pour le concert européen ?

Deux jours après sa déclaration, le pauvre homme apprend déjà que Berlin lui lance la Turquie dans les jambes. Ce n'est ni Vienne, ni Rome, ni Saint-Petersbourg qui y contrediront. Sera-ce Londres ? Nous en doutons fort. Que M. de Freycinet porte au Foreign-Office la consultation qu'il recevra de ces diverses cours, et il verra de quel côté penchera la Grande-Bretagne ?

Chronique générale.

La commission chargée d'étudier le projet de loi ayant trait aux agents commissionnaires des chemins de fer a approuvé, sauf quelques modifications de peu d'importance, les propositions déposées par M. de Jangé et MM. Raynal, Waldeck-Rousseau et Margue.

La commission du budget s'est réunie vendredi. M. Lockroy a combattu la convention conclue avec la Compagnie d'Orléans, disant qu'on ne ferme pas l'ère des emprunts. M. Léon Say a répondu que l'important est que ces emprunts ne soient pas contractés par l'Etat.

Paris croit savoir que le départ, pour la côte d'Egypte, de cuirassés français est imminent.

La Turquie a commandé à Berlin une grande quantité de torpilles.

Le *Berliner Tagblatt* dit que la marine militaire allemande fait travailler actuellement à la construction d'une nouvelle machine infernale destinée à interdire aux vaisseaux ennemis l'entrée des ports. Cette machine porte le nom de « batterie sous-marine de torpilles ». L'invention est tenue secrète.

En réponse aux lettres pastorales des évêques adressées aux fidèles de leur diocèse contre l'application de la loi sur l'instruction primaire, le ministre des cultes prépare une circulaire qui sera adressée à tous les évêques.

Plusieurs députés ont eu une entrevue avec le président du conseil, au quai d'Orsay, et l'ont entretenu d'une proposition qui va sans doute devenir une grosse question politique si elle est portée devant la Chambre. Il s'agit de demander au gouvernement un acte de protestation auprès du gouvernement russe contre les atrocités sanglantes commises contre les juifs.

Le bruit court que M. Gambetta, énévéré par les attaques quotidiennes de l'*Intransi-*

gent, aurait l'intention de publier sur M. Rochefort certaine histoire absolument inédite. Nous croyons savoir qu'il s'agit d'un document écrit en 1870, à l'époque où M. Rochefort était membre du gouvernement de la Défense nationale.

Le *Journal officiel* de samedi mentionne la révocation de M. de Larade, sous-préfet de Saint-Calais.

Ah ! c'est que la République est chaotique sur le point d'honneur ; elle est impitoyable pour ceux de ses amis qui sont assez maladroits pour se faire prendre la main dans le sac. Le conseil général de la Sarthe a vu trop clair dans les marchés par adjudication qu'a conclus le représentant de la République à Saint-Calais : un fonctionnaire qui commet des imprudences, qui laisse trace des pots-de-vin qu'il touche, est indigne de figurer dans la hiérarchie opportuniste.

On a crié haro sur le baudet. Il a tordu sur le pré la largeur de sa langue ! Quel pelé ! quel galeux ! On ne le remplace pas, on le révoque : ce mot vengeur flamboie en toutes lettres au *Journal officiel*.

A la bonne heure ! Le lion s'est engraisé, arrondi ; mais il a su fuir les publicités compromettantes : tout le monde sait qu'il est devenu riche par hasard, par pur hasard, à la suite des marchés de la guerre et de l'emprunt Morgan ; il digère avec dignité et il jette aux gémonies le sot qui ne lui a emprunté ni l'art d'opérer en grand, ni l'art d'opérer sûrement.

Les deux compagnies de la légion étrangère qui ont si bravement soutenu le choc des contingents de Si-Sliman dans le Sud oranais, il y a quelques jours, comprennent, paraît-il, plusieurs jeunes gens d'Alsace et de Lorraine. L'inquiétude est assez grande dans quelques familles qui n'ont depuis lors reçu aucune nouvelle de leurs enfants. Le ministre de la guerre ne pourrait-il faire connaître le plus tôt possible les noms des hommes qui ont succombé dans le combat du chott Tigris ?

C'est la *République Française* qui pose cette question, oubliant, sans doute, que la négligence coupable qu'elle reproche au général Billot était familière au général Farre.

La *Vraie France*, de Lille, nous apprend que les catholiques de cette grande cité poursuivent avec vigueur l'organisation de la *Ligue catholique* contre la loi scélérate.

« Le mouvement, dit-elle, est imprimé, les adhésions se multiplient, et ce qui est plus significatif que tout le reste, le groupe d'hommes décidés à la résistance absolue, et qui a pris le nom d'*avant-garde*, voit tous les jours grossir ses rangs. Les catholiques de France peuvent compter que la Flandre sera le théâtre d'un lutte sans merci contre les entreprises d'un gouvernement athée. »

et fut longtemps sans pouvoir raconter son horrible aventure.

A peine arrivé à la moitié du récit, la crise nerveuse le reprénaît.

Enfin, le calme lui revint, et il en put coordonner les détails.

On s'expliqua alors les mystères du puits magique et les prétendus djennons sauveurs.

Les prisonniers qui croyaient aller à la délivrance étaient tout simplement dévorés.

La cruauté du dey laissait rarement les silos inoccupés. Un constrictor de quatre ou cinq pieds de long avait choisi celui dont nous venons de parler comme garde-manger.

Il saisissait le captif pendant son sommeil, l'étouffait, le broyait et l'allongeait en l'enveloppant de sa bave, suivant la coutume de ces reptiles, puis il l'avalait, et, sa digestion faite, se retirait par le trou qu'il s'était creusé.

(A suivre.)

Maximes et Pensées.

L'enseignement gratuit et obligatoire est un moyen charlatanesque de popularité. PROUDHON.

Les gouvernements attachent généralement trop d'importance aux journaux qui les soutiennent, et trop peu à ceux qui les combattent ; je ne saurais dire laquelle de ces erreurs est la plus grave.

TOMMASO.

LA SITUATION DES INSTITUTEURS ET LA LOI DU 28 MARS.

On a communiqué au Français les quelques réflexions suivantes sur la situation de la loi du 28 mars va placer les instituteurs dans les petites communes :

« Comme on voit bien, monsieur, que les gens qui font les lois dans notre pays ne viennent pas à la campagne ! Cette loi sur l'enseignement qu'on vient d'afficher à la porte de notre mairie est bien propre à nuire plus qu'elle ne servira au progrès de l'instruction. J'en parle par expérience, ayant été instituteur un bon nombre d'années. Ceux de mes anciens confrères dont j'ai pris l'avis en jugent comme moi. Comme en toute chose c'est de son intérêt qu'on est le mieux instruit, je remarque tout d'abord qu'aux maîtres d'école la loi est aussi nuisible qu'à quiconque voudra les entendre.

« On nous montre bien comment, par la loi, les parents seront forcés de nous envoyer leurs enfants ; mais, s'ils ne les envoient qu'en rechignant, mieux vaudrait qu'ils les gardassent chez eux. Ce qui nous donne de l'autorité sur nos écoliers, c'est qu'ils nous savent soutenus par les parents. Que de fois ai-je dit à un enfant pour le faire étudier ou seulement se tenir tranquille : « J'avertirai ton père de te corriger si tu n'es pas sage ou que tu paresse. » L'enfant savait que son père avait confiance en moi, par derrière moi, il voyait ses parents, et obéissait. Ou bien encore je disais que, si je ne travaillais pas, je le mettrais à la porte et tenaient à ce que l'enfant profitât des leçons, s'inquiétaient fort de cette menace. Avec la loi nouvelle, plus de ça. Quand l'enfant se sentira encouragé tacitement à manquer à son maître, il n'y aura plus moyen d'en avoir raison à l'école ; le gaminier, néanmoins, fera des espiègeries tout le temps de la classe. Menacé d'être renvoyé, il nira, car c'est cela qu'il désire et cela aussi que ses parents désireront. Oh ! la dure vie que vont mener les instituteurs et les institutrices !

« Ce n'est pas encore tout. Dès qu'un enfant n'aura pas bien répondu à l'examen, on l'enverra à l'école publique. Mais, les trois quarts du temps, il aura mal répondu par défaut d'intelligence. Le beau cadeau qu'on nous fera de tous ces petits bêtes qu'il faudra dégraisser ! On débarrassera les écoles libres de tous les enfants ignares et paresseux, et on nous les donnera, et puis quand on établira des relevés et des moyennes, on verra nos écoliers bien moins instruits que les élèves des écoles libres, et l'infériorité des nôtres aura pour cause la matière ingrate qui nous aura été imposée.

« Ce qui couronne tout, c'est que la loi nous charge de constater les absences, de les signaler et de nous faire ainsi dénonciateurs. Il ne manquait plus que cela pour nous faire détester. Déjà, depuis quelques années, on a vu des instituteurs se mêler de politique, on est porté à les regarder de mauvais œil. On les accuse d'espionner, de les traits de créatures de l'administration, d'agents secrets. C'est ne pas connaître la campagne que de croire un instituteur en position de dénoncer les parents de ses élèves au juge de paix : s'il le faisait, il serait exécuté ; or, la vie n'est possible pour un instituteur dans une localité que s'il y est bien vu. J'en connais plus d'un qui, pour avoir déplu aux habitants d'une commune où il faisait l'école, a manqué mourir de faim ; le boucher ni le boulanger ne voulaient plus lui rien fournir. Il était en quarantaine, personne ne lui parlait. L'inspecteur primaire venait le voir une fois par semaine, afin de lui rendre courage. Il en était de l'inspecteur primaire comme de l'instituteur : on lui jouait tous les mauvais tours, et jamais il n'y avait de place pour lui à l'auberge. Le malheureux instituteur dut être déplacé, l'envoya dans une commune assez éloignée. Son impopularité l'y suivit. On sut qu'il était mal vu là d'où il quittait ; on tint à lui faire comprendre qu'il ne serait pas davantage souffert là où il venait. L'administration le sauva qu'en l'envoyant du Midi de la France dans le Nord ; il est dépaycé, on se moque de son accent. Si mes anciens confrères ne veulent pas avoir le même sort, je les engage à ne jamais se mêler de politique et les parents de leurs élèves.

« On s'imagine qu'élever le traitement d'un instituteur et lui fournir une belle

ceindre lui-même dans le silo, inspecta les parois avec une torche et ne découvrit pas trace du captif.

Cependant, au moment où, découragé, il se préparait à faire le signal convenu pour qu'on le hissât hors du puits, il aperçut à ses pieds un trou rond, mais qui n'eût point donné passage à une tête de jeune enfant.

Impossible d'admettre que le prisonnier se fût évadé par là.

Pour plus de sûreté, on boucha l'ouverture, on la maçonna ainsi que le fond même du silo, et on y descendit cette fois un prisonnier les mains liées.

Les soldats, qui partageaient la fureur de leur officier, demandèrent à organiser la surveillance eux-mêmes.

En dépit des ardeurs du soleil ou du froid de la nuit, quelques-uns d'entr'eux firent faction à l'orifice même du puits.

Un autre fut choisi à tour de rôle, parmi les hommes de bonne volonté, et fut descendu tous les soirs à côté du prisonnier.

Cela dura huit jours, ou plutôt huit nuits ; le prisonnier resta prisonnier.

Cette fois les Arabes, que la sonnerie du reveil, qui annonçait en même temps la visite aux prisons, attirait chaque jour plus nombreux, parurent consternés.

Les Français ne se contentaient point de les vaincre, ils terrassaient aussi leurs djennons.

Quant au capitaine, il s'applaudissait de son obstination qui rehaussait encore notre prestige et se préparait à lever sa consigne, lorsque le neuvième jour, au coucher du soleil, on entendit au fond du silo des cris d'angoisse et le bruit d'une lutte désespérée auxquels se mêlaient des sifflements aigus.

Le chef de poste accourut. C'était un sergent du 27^e léger, bivouaqué à la kasbah, un de ces vieux durs à cuir qui ne s'étonnent et n'ont peur de rien.

Il se fit attacher, et, muni d'une lanterne, descendit dans le puits.

Un spectacle épouvantable s'offrit à ses yeux.

L'Arabe, toujours garrotté, était étendu mort au fond du silo.

Le factionnaire français, les cheveux hérissés d'épouvante, brandissait son sabre et le plongeait affolé dans la terre, dont il faisait voler les parcelles ensanglantées.

Au tour du corps de l'Arabe et des jambes du Français s'enroulaient les anneaux d'un constrictor de grande taille qui frémissait encore, bien que le reptile eût été coupé en deux par le soldat d'un coup de revers et que ses dents fussent restées implantées sur l'épaule de l'Arabe dans une suprême morsure.

On retira l'Arabe et le reptile morts.

Le sergent et le soldat ne valaient guère mieux. Ce dernier eut plusieurs accès de fièvre chaude

école, cela
pas vivre
l'année
il y a un p
peut me
heure
en est pas
apprendre
des enfants
fort sales, n
les, et, tou
enseignement
ou payerai
3,000 et 4,0
Ce qui
elle était
le curé,
ancienne, le
notable
simé ; on
du pa
On tr
de fer
grossière
qui entour
augmente
Je crain
vous da
à vivre
de devien

BU

Le marché
dispositi
foul plac
assez
Le 3 0/0 n
fixable à 84
Les fonds
réalisations.
italien perd 1
Les sociétés
du Crédit Fo
1,317.50 ; l
la hausse pr
Signalons
de 5,540.
On se lie
Paris.
Lourdour
à 490.
Le Crédit
La Société
Les valeurs
aussi délaiss
Les action
une bonne
valeurs en p
Lyon à 1.

ANGLAIS
Le Fran
dans lequ
gramme e
qui a caus
tion si pro
Le dép
hautement
la respon
il a dépeit
nérale car
eux :

« Ça é
de cents
» Les
moment m
les côtés
organisés
à Cork, l
voyer un
lui expri
landais.
» En
vez, les
existent
League
même.
tous les
des cabl
sociétés
cisco, o
4,000 li
européi
lande.
» P
d'appon
propo
Le p
des arr
Le a
terres.

école, cela suffit à le rendre heureux. Non pas. Vivre dans une petite commune rurale toute l'année, en hiver comme en été, quand il y a un pied de neige sur la route et qu'on ne peut mettre le nez dehors dès qu'il a plu deux heures, tant les chemins sont mauvais, n'est pas gai. Il est fastidieux d'avoir à apprendre à lire, à écrire et à compter à des enfants, fort peu éduqués, quelquefois des adultes, ne sachant pas se tenir tranquilles, et, tous les ans, recommencer le même enseignement. Pour faire un pareil métier, on payerait un homme un peu instruit 3,000 et 4,000 francs, ce ne serait pas assez. Ce qui attire à la profession, c'est qu'elle est honorée. Avec le maire ou le curé, sous le régime de la législation communale, le maître d'école se trouvait un notable de la commune. On était estimé; on était reçu dans toutes les maisons. On trouvait souvent à épouser une fille de fermier bien élevée, n'aimant pas la profession d'instituteur et augmentera pas avec les nouvelles mesures. Je crains que l'administration, ne se fasse aux vues de la milieu où ils sont condamnés à vivre, et qu'avant peu leur situation ne devienne intolérable.

Un ancien instituteur.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 mai.
Le marché est mauvais sur nos rentes, les bonnes dispositions qui se faisaient jour en clôture ont fait place à une hésitation qui amène une faiblesse assez grande.
Le 3 0/0 n'est plus qu'à 83.80 et 83.75; l'amortissable à 84; le 5 0/0 est à 117.10 et 117.12.
Les fonds étrangers sont l'objet de nombreuses réalisations. Le Turc, de 43.52 tombe à 43.20. L'italien perd 15 centimes à 89.70.
Les sociétés sont faibles à l'exception toutefois du Crédit Foncier qui dès l'ouverture gagne 5 fr. à 1,317.50; les achats se poursuivent sans relâche, la hausse prend de grandes proportions.
Signalons la Banque de France qui a été ramené à 5,540.
On se tient ferme à 1,210 sur la Banque de Paris.
Lourdeur excessive du Crédit Général Français à 490.
Le Crédit Lyonnais demeure à 750.
La Société Générale reste à 652.50.
Les valeurs industrielles ont toujours un marché aussi délaissé que précédemment.
Les actions des Mines d'Agulhas seules gardent une bonne tenue, les capitalistes recherchent ces valeurs en prévision d'une prompte plus-value.
Lyon à 1,725; Nord à 2,130.

ÉTRANGER

ANGLAETERRE. — Un rédacteur du journal la France a eu avec M. Parnell un entretien dans lequel celui-ci a formulé son programme et ses vues au lendemain du crime qui a causé à Dublin et à Londres une émotion si profonde.
Le député irlandais a d'abord répudié hautement, au nom du parti qu'il représente, la responsabilité du double assassinat; puis il a dépeint en ces termes l'impression générale causée en Irlande par ce fait douloureux :
« Ça été une horreur profonde. J'ai reçu des centaines de télégrammes.
Les conseils municipaux ont immédiatement manifesté leur réprobation. De tous les côtés des meetings d'indignation se sont organisés. Dans le collège que je représente, à Cork, un de ces meetings a résolu d'envoyer un télégramme à M. Gladstone pour lui exprimer les sentiments réels des Irlandais.
En Amérique, où, comme vous le savez, les Irlandais sont nombreux, et où existent beaucoup de branches de la Land-League, les choses se sont passées de même. Toutes les branches importantes, tous les hommes en évidence m'ont envoyé des télégrammes dans le même sens. Trois sociétés, à Boston, Buffalo et San-Francisco, ont voté chacune une récompense de 4,000 livres sterling pour la découverte des coupables qui viennent de déshonorer l'Irlande.
M. Parnell pense que le ministère tentera d'apporter remède aux maux de l'Irlande en proposant deux bills.
Le premier aurait pour objet l'extinction des arrérages.
Le second bill aurait trait au rachat des terres.

Voici quel serait le desideratum de M. Parnell :
« La constitution d'une fédération britannique, avec un Parlement général au-dessus des parlements spéciaux, confédération dans laquelle l'Irlande aurait une situation analogue à celle du Canada et de l'Australie. »

Mais, d'après lui, l'autonomie ne peut être logiquement rendue à l'Ile-Sœur qu'après la solution de la question agraire, la plus pressante et celle qui domine toutes les autres.

Dublin, 12 mai.

Un fermier, nommé Barrett, a été blessé mortellement d'un coup de fusil, avant-hier soir, près de Ballina, au moment où il rentrait chez lui au retour d'une foire voisine.

Barrett avait pris une ferme dont son prédécesseur avait été expulsé.

FUNÉRAILLES DE LORD GAVENDISH.

Chatsworth est la résidence seigneuriale du duc de Devonshire. Le château est situé au milieu d'un parc magnifique. Mercredi, la foule n'a pas cessé d'affluer dans la chapelle où étaient exposés les restes de l'infortuné Frédéric Cavendish, et devant une telle affluence, la famille a dû permettre l'admission des visiteurs jusqu'à neuf heures du soir. Depuis huit heures le matin, cent mille personnes font le trajet qui sépare Rowsley de Chatsworth.

A deux heures, les cloches de l'église annoncent le départ du cortège. Le cercueil, couvert de fleurs, est placé sur un char conduit par quatre chevaux.

Le vieux duc de Devonshire, pâle, défait, brisé par la douleur, conduit le deuil entouré de ses fils, le marquis de Hartington et lord Edward Cavendish. Viennent ensuite le colonel Cavendish, l'amiral Egerton, major Lytfeffon, M. Gladstone, le comte Granville, les ministres, cinq cents membres du Parlement, une députation des tenants, les électeurs et les magistrats du comté, puis une députation irlandaise. Les habitants font la haie sur le parcours du cortège.

L'église, une modeste église de village, est petite. La veuve de lord Frédéric, sa belle-sœur lady Egerton, avaient précédé le cortège. Le service, fort court, a été lu par le révérend Talbot, parent du défunt. Au cimetière, aucun discours n'a été prononcé, rien que les prières des morts. Il y avait beaucoup plus de monde qu'aux obsèques de lord Beaconsfield. Mais personne de la famille royale, aucune voiture, aucun soldat, aucune musique. C'était d'une simplicité extrême, mais très-impressionnant.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Les obsèques de M. Humet, dont nous avons annoncé la mort prématurée dans notre dernier numéro, ont eu lieu samedi soir, à l'église de Nantilly.

Le deuil était conduit par M. Combier, maire, accompagné de tout le Conseil municipal et des collaborateurs de M. Humet dans les bureaux de la Mairie.

Plus de 4,500 personnes ont accompagné sa dépouille mortelle au cimetière, rendant ainsi hommage à la mémoire de celui qui, dans ses diverses fonctions, a su acquérir le respect, l'estime et la sympathie de tous ses concitoyens.

Sur le bord de cette tombe, M. Lecoy, ancien maire de Saumur, juge de paix et président de la Société de secours mutuels, a rappelé, d'une voix émue, la vie toute de dévouement de celui qui fut presque toujours son collaborateur, et lui a dit un dernier adieu en ces termes :

« Messieurs,

Le deuil qui nous réunit autour de cette tombe est le deuil de la ville entière, chacun de nous comprend qu'il a perdu un ami, et beaucoup d'entre nous regrettent aussi un appui.

Humet était, par nature et par sentiment, le véritable homme de bien. Et ne croyez pas, Messieurs, que cette épithète soit facilement accordée; car l'homme de bien doit réunir les plus éminentes qualités, et Humet les avait toutes.

C'était un véritable patriote, dévoué sans réserve à sa patrie, se consacrant entièrement à l'accomplissement des actes et des devoirs qui sont départis à chacun de nous, en vue d'une coopération commune pour le bien public.

Comme père de famille, il avait pris à sa charge le sort et l'avenir des siens, travaillant sans relâche pour eux, les dirigeant vers le bien. Les efforts et les sacrifices qu'exige ce lourd fardeau ne sont pas toujours couronnés de succès; il faut lutter contre les accidents, contre l'adversité, et si les forces de l'homme ne sont pas à la hauteur des chagrins qu'il ressent, bien souvent il succombe.

Humet pratiquait la fraternité intelligente, la charité bien entendue. Se dévouant à ses semblables, toujours prêt à les soulager, à les éclairer, prêtant à tous son appui, accessible à tout instant, avec un caractère égal, un accueil facile, et ne faisant jamais attendre son action.

Messieurs, reportez vos souvenirs sur la vie entière de notre cher Humet; les traits que j'ai esquissés sont l'exacte vérité, et chacun de vous n'hésitera pas à dire: Oui, Humet était le véritable homme de bien.

Malgré ses nombreuses occupations, il avait accepté d'être le trésorier de deux sociétés de secours mutuels: il est devenu leur soutien par son activité, par la clarté et l'exactitude de ses comptes, toujours à jour.

C'était le consolateur de celui qui manque de pain. Que de services il a rendus au Bureau de bienfaisance et à tous ceux qui en attendaient quelques secours!

Brave et digne ami, nos éloges sur ta vie entière n'ont rien d'exagéré, ils parlent du cœur, car tu étais aimé de nous tous, et nous n'oublierons jamais ni tes belles qualités, ni les services rendus.

« Adieu! »

Puisse ce témoignage unanime être une consolation pour sa veuve, ses enfants et petits-enfants qui ne pourront oublier son affection, ses bons exemples et les soins affectueux et dévoués qu'il leur prodiguait.

Le cadavre du jeune Alphonse Perreau, qui s'est noyé vendredi soir, vis-à-vis Notre-Dame des Ardilliers, a été retrouvé ce matin à Trèves-Cunault.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Les jeunes gens âgés de 16 ans au moins qui désireraient un emploi d'auxiliaire dans les bureaux télégraphiques peuvent se présenter devant le Directeur des Postes et Télégraphes de Maine-et-Loire, qui leur fera connaître les conditions d'admission.

NOTRE NOUVELLE TROUPE D'OPÉRA.

Nous apprenons, de source certaine, dit le Patriote, que les artistes, dont les noms suivent, ont été engagés par les directeurs de nos théâtres, MM. Pellin père et P. Serin :

- 1^{er} ténor : M. Pellin ;
- 1^{re} chanteuse : M^{lle} Redouté ;
- 2^e ténor : M. Comtance ;
- Dugazon : M^{lle} Danglede ;
- Baryton : M. Gheslin ;
- 1^{re} basse : M. Toscan ;
- 2^e basse : M. Isaac ;
- Duègne : M^{lle} Petipas.

Nous reparlerons prochainement de chacun de ces artistes.

ECLIPSE DE SOLEIL DE MERCREDI PROCHAIN 17 MAI.

Quelques journaux de la région du Sud-

Ouest ont fait courir le bruit aussi faux et aussi absurde que possible que l'éclipse de soleil du 17 mai 1882 serait totale dans le Midi de la France et à Toulouse, et non-seulement cela, mais qu'il y aurait ce jour-là une obscurité complète jusqu'à onze heures du matin. L'éclipse du 17 mai sera bien totale, mais pas en France, et la ligne de totalité passera par Onadurga, dans le Soudan, le Longsor, sur les ruines de Thèbes aux cent portes, en haute Egypte, la mer Rouge, l'Arabie, Bagdad en Turquie d'Asie, Teheran et Mesched en Perse, Boucaré dans le Turkestan, le lac Konkou-Noor, Lancheon-fou et Nankin en Chine. La période de totalité ne durera que deux minutes à Boucaré. La totalité d'une éclipse de soleil ne peut pas avoir à l'équateur une durée de plus de 7 minutes 58 secondes, et à Paris de plus de 6 minutes 10 secondes; la plus grande durée d'une éclipse de soleil, comme éclipse partielle à l'équateur, est de 4 heures 26 minutes 44 secondes, et à Paris de 3 heures 26 minutes 32 secondes. L'éclipse du 17 mai commencera à Paris à 6 heures 42 minutes du matin, y aura son milieu à 6 heures 52 minutes et sa fin à 7 heures 34 minutes. La partie du soleil cachée par la lune sera, à Paris et à Bordeaux, le quart du diamètre; à Brest, un cinquième; à Lyon, Toulouse, Marseille, à peu près le tiers; à Alger, la moitié. L'éclipse sera visible comme éclipse partielle bien au nord de l'Ecosse, dans l'Océan glacial du Nord, en Norvège, en Laponie, dans le pays des Samoyèdes et en Sibérie; elle sera invisible en Islande, au Kamtchatka et au Japon. La limite méridionale de visibilité passera par Malinde, le nord Sumatra, la presqu'île de Malacca et Bornéo.

HENRY COURTOIS.

LES COMMISSIONS SCOLAIRES.

Dimanche 7 mai, le Conseil municipal du Louroux-Béconnais a élu sa commission scolaire; elle est formée de: MM. l'abbé Galard, curé du Louroux-Béconnais; Bouvier, Gourdon, Jallot, Barié, Grandin, Blandin.

A la Cornuaille, la commission nommée comprend: M. l'abbé Bretaudeau, curé; MM. d'Arthuis, Rochereau, Pinson et Poiroux.

A Beaufort, la commission scolaire est exclusivement composée de républicains.

Nous verrons ces excellents démocrates faire condamner leurs concitoyens à l'amende et à la prison; mais nous verrons aussi la République perdre du terrain à Beaufort.

Publications de mariage.

Eugène Leroy, maréchal-des-logis de gendarmerie, et Louise-Augustine Vignol, sans profession, tous deux de Saumur.

Pierre Lebrun, cavalier de manège, et Marie Chipault, cuisinière, tous deux de Saumur.

Émile-Henri Dézé, employé de commerce, de Saumur, et Angéline-Césarine-Félicie Aspod, couturière, de Paris.

Théâtre de Saumur.

TOURNÉES ARTISTIQUES DE FRANCE (9^e année) SIMON, directeur.

JEUDI 18 mai 1882, à 8 heures, Deuxième et irrévocablement dernière représentation

Avec autorisation spéciale des auteurs Avec les concours de:

M^{lle} MARIE KOLB, de l'Odéon; MM. H. EMMANUEL, des Bouffes; Edouard GEORGES, des Bouffes; WORMS, du Châtelet; D'HERBILLY, de la Porte-Saint-Martin; CHARLEY, de la Gaîté.

LILI

Comédie-opérette en 3 actes, de MM. A. Hennequin et A. Millaud, musique de HERVE.

Le spectacle commencera par : Le Renard bleu, comédie en 1 acte, de M. A. Hennequin.

SOMMAIRE de la Revue illustrée du 13 mai 1882 :

Revue des Beaux-Arts: le Salon (Louis Enault). — Revue scientifique (A. de Vaulabelle). — Les Arts décoratifs: l'ameublement (G. Corbier de Madelsheim). — Horticulture pratique: les Melons (Olivier de Rawton). — Sauveteurs et Naufragés (A. Eloy). — Le Tunnel de la Manche (Rémy Leroy). — Nos Industries nationales: Tulle et Blondes (A. d'Alberty). — Nouvelle: Sans-Peur (Jules du corps). — Chronique financière. — Jeux et Sports. — Bibliographie.

